



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23040162

Déposé / Reçu le

15 MARS 2023

au greffe du Tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0712 854 879**

Nom

(en entier) : **BELGIUM BUSINESS OIL**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **10, rue des Fleuristes 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : Changement de siège social

Rapport de l'administrateur unique

Assemblée tenue le 15-12-22 à 10 h 00

L'assemblée s'est tenue à la date et à l'heure mentionnées ci-dessus au siège de la société.

Était présent(e) ou représenté(e) :

-Monsieur Di Nardo Nicola, administrateur

ORDRE DU JOUR

L'assemblée a été convoquée avec l'ordre du jour suivant :

1.Déplacement du siège

DÉCISIONS

Pour autant que nécessaire, l'administrateur confirme consentir au traitement de l'ordre du jour précité déclare renoncer aux délais et formalités de convocation et renoncer à intenter une éventuelle action en nullité conformément à l'article 2:42, 1° CSA.

L'assemblée constate qu'elle est valablement constituée et compétente pour délibérer et statuer sur les points repris à l'ordre du jour précité.

TRAITEMENT DE L'ORDRE DU JOUR – DÉCISIONS

1.Déplacement du siège

L'administrateur décide de déplacer le siège de la société de de rue des Fleuristes n°10 1000 Bruxelles vers Avenue Louise n°480 1050 Bruxelles à compter de ce jour.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/03/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Cette décision sera publiée aux annexes du Moniteur belge conformément aux articles 2:8, § 1, 9° et 2:14, 5° CSA.

L'ordre du jour ayant été intégralement traité, l'assemblée a été clôturée à 11 h 00.

Dont le présent rapport a été établi le 15-12-22 et a été signé par l'administrateur mentionné ci-après.

Di Nardo Nicola
Administrateur